

## **PRETRES VENUS D'AUTRES PAYS**

Il m'a été demandé d'introduire la réflexion de ce weekend, je le ferai en trois points : D'où je viens, ai-je une légitimité à parler ? Je présenterai ensuite le Document Episcopat enfin j'en tirerai quelques points de conclusion pour les membres des services Mission Universelle, en particulier pour le DDMU.

### **I/ D'OU JE VIENS**

Je suis religieuse de la congrégation des Sœurs Missionnaires de l'Evangile, une congrégation issue récemment de l'union de quatre congrégations nées fin 17<sup>e</sup> siècle, c'est pourquoi sur le document épiscopat, c'est le nom de mon ancienne congrégation qui apparaît. Je vis en communauté internationale, intergénérationnelle. J'ai passé 13 années à Madagascar, en pastorale : formation communautés chrétiennes, séminaire d'ainés.

J'ai été durant 7 ans DDMU chargée des Prêtres Venus d'Ailleurs (c'était inscrit dans ma lettre de mission) dans le diocèse de Coutances, un diocèse rural de 500 000 habitants avec 151 prêtres dont 70 en activité.

Lorsqu'il m'a été demandé de prendre en charge cette responsabilité, Mgr Lalanne venait d'arriver, il y avait sur le diocèse un seul prêtre étranger et il était là pour raisons de santé. La première année trois prêtres sont arrivés, d'autres ont suivi. J'étais en charge de leur accompagnement aussi bien administratif (les documents proposés par la cellule accueil m'ont été très utiles) que pour tous les aspects de la vie d'un PVA qui arrive dans l'inconnu : vie quotidienne, matérielle, attention à la vie spirituelle etc. Tout ce qui concerne leur insertion : joies, difficultés. J'étais aussi chargée de faire le lien avec les prêtres accueillants, les paroissiens, chargée de dissiper les malentendus culturels. Pas facile d'aller trouver un prêtre et de lui dire : il y a des choses qui ne vont pas, le prêtre étranger n'est pas un 'bouche-trou' qu'on envoie ici et à célébrer de messes en l'informant au dernier moment, il n'est pas non plus un agent supplétif mais un collaborateur, 'sunergoi'. "C'est à vous d'y aller, c'est dans votre mission" m'avait dit Mgr Lalanne. Cela ne veut pas du tout dire que l'évêque ne se souciait pas des arrivants, il les rencontrait lors de ses déplacements et les invitait régulièrement pour un repas convivial à l'évêché, occasion d'échanges simples entre les prêtres et le père évêque. J'étais d'autre part appelée au conseil épiscopal, lorsqu'il était question de l'un ou l'autre de ces prêtres, de leur affectation.

Que ce soit ce soit durant l'épiscopat de Mgr Lalanne ou celui de Mgr Le Boulc'h, j'ai vécu beaucoup de richesses dans ce compagnonnage confiant et fraternel avec des prêtres qui étaient tous plus jeunes que moi.

Mon âge m'a facilité la tâche, il me donnait une certaine liberté, il n'y avait pas d'ambiguïté dans les relations, j'étais la grande sœur, la zokybe, qui a une expérience de l'ailleurs (13 années à Madagascar) et qui les comprend.

Autre facteur facilitateur, le fait d'habiter dans la ville préfectorale et de vivre en communauté. Ils ont eu beaucoup à venir à Saint Lo, presque tous passaient à la communauté et partageaient un repas même si j'étais absente. J'ai eu des sœurs qui ont toujours été accueillantes et fraternelles même lorsque l'un ou l'autre arrivait à l'improviste.

C'est probablement à cause de cette expérience que j'ai été appelée à faire partie du groupe Etudes et Projets de la Conférence épiscopale.

-Ce groupe : Etude et Projets de la conférence épiscopale, piloté par Mgr Lebrun, a travaillé de 2014 à 2016 (voir composition dans le document épiscopat). Le groupe a réfléchi à la fois sur ce qui fonde la présence de prêtres venus d'autres pays en France et sur les questions concrètes de l'accueil ceci à partir des documents conciliaires, de l'encyclique *Fidei Donum* mais surtout à partir, de remontées de terrain qui montraient l'importance du premier accueil, les difficultés d'adaptation pour les arrivants, mais aussi pour des prêtres et les communautés chrétiennes qui accueillent un prêtre venu de loin. Des questions de fond ont aussi été évoquées comme la place du PVA dans le presbyterium, la question des demandes d'incardination etc... Le Groupe a rendu compte de ses travaux à chaque rencontre de la conférence épiscopale, une manière pour les évêques d'appréhender ensemble cette question, d'en mesurer la diversité et les enjeux. Dans le concret, les situations des diocèses étaient (et sont probablement encore) très diverses, il y a des diocèses aguerris avec une longue expérience, des diocèses avec très peu de prêtres venus d'autres pays, des diocèses avec des structures d'accueil bien établies, des diocèses sans structures d'accueil... Le Document épiscopat qui vous est distribué rend compte de ces travaux, il renvoie souvent aux documents fournis par la cellule accueil.

NB : C'est volontairement que le groupe d'étude n'a pas pris en compte la situation des prêtres venus pour un ministère d'été, ni des religieuses venues d'ailleurs, même s'il y a été fait allusion une fois ou l'autre, cela ne ressort pas dans le Document épiscopat, il y a une spécificité des prêtres présents en France pour un ministère pastoral à plein temps.

## II/ DOCUMENT EPISCOPAT

L'appellation ***Prêtres Venus d'Ailleurs*** a été aussi donné lieu à quelques échanges, elle a paru moins mauvaise que d'autres sans être vraiment satisfaisante d'où l'intitulé du document épiscopat : ***Prêtres venus d'autres pays***. Cette appellation permet de ne pas employer le terme de prêtres étrangers, terme gênant en référence à la lettre aux Ephésiens: "Vous n'êtes plus des étrangers,"

## Quatre parties dans ce Document épiscopat : Prêtres venus d'autres pays

### 1/ Le rapport du groupe de travail fait par Mgr Lebrun à l'assemblée épiscopale durant la session de printemps de 2016.

Ce rapport rend compte du travail du groupe durant les deux ans. Il pose les fondements de l'accueil et en dégage des attitudes pastorales :

Fondements :

- La Catholicité de l'Eglise

L'Eglise est universelle et la présence des PVA travaillant avec des prêtres locaux en est une illustration.

- La collégialité épiscopale

Lien qui doit ou devrait exister entre l'évêque 'envoyeur' et l'évêque qui accueille. (Vous pouvez vous référer à LG n°23, Christus Dominus 6)

- La charité entre Eglises particulières

Elle doit être la manifestation de la communion existant entre des Eglises particulières. *'Cela fait partie de l'ADN et de la constitution des Eglises'* écrit Mgr Lebrun

- La dignité du ministère apostolique

Point qui est développé dans la conférence du père Philippe Vallin. Le prêtre qui arrive en France est un apôtre envoyé en configuration au Christ, l'Envoyé du Père. *'Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur'*

- Migration et rencontre des cultures :

Un point porte sur le processus de migration qui s'intensifie aujourd'hui et l'interculturalité qui en découle. Importance de s'intéresser à la culture du prêtre qui arrive. Les membres des services diocésains de la Mission universelle qui ont une expérience de l'ailleurs sont particulièrement concernés par ce point.

### Trois attitudes pastorales :

- Bienveillance.

- ✓ Accueillir la présence des PVA comme une grâce,
- ✓ Eviter les jugements sévères lorsqu'il y a des difficultés, n'y en a-t-il pas aussi avec les prêtres incardinés dans le diocèse ?

- Equité :

- ✓ penser aux enjeux économiques : le prêtre qui arrive a coûté à son diocèse, coût de la formation initiale, penser à la solidarité que le prêtre doit avoir vis à vis de sa propre famille, avec son diocèse, certains diocèses d'Afrique demandent au prêtre envoyé comme Fidei Donum en Europe de leur envoyer une contribution financière.

- Responsabilité particulière de l'évêque envers le prêtre venu d'ailleurs.

Le prêtre est en quelque sorte confié par son évêque d'origine à l'évêque du diocèse qui accueille. J'ai entendu beaucoup de prêtres africains et encore plus indiens noter avec étonnement la proximité paternelle des évêques en France.

### Questions et Evolutions :

Une nouvelle configuration du presbyterium va de pair avec de nouvelles manières d'envisager l'avenir du ministère presbytéral. De quelle manière les prêtres venus d'autres pays vont-ils ici aider à un renouveau missionnaire ? Vont-ils aider à trouver de nouvelles manières d'exercer le ministère presbytéral. (maillage territorial dépassé ??? )

## **2/ Une conférence faite par le père Vallin, professeur de théologie à l'université de Strasbourg.**

Conférence qui a la particularité d'enraciner cette réalité de la présence de PVA dans doctrine du dogme trinitaire. Il traite de la venue de prêtres d'autres continents sous la thématique d'expatriation et la considère comme **kénose apostolique**, cf AG n° 5. *'C'est donc par la même route qu'à suivie le Christ lui-même que, sous la poussée de l'Esprit du Christ, l'Eglise doit marcher'.*

# Il émet un souhait : que le déplacement culturel demandé aux PVA (il parle du *'transport du cœur croyant de ces prêtres'*) puisse aider au transport théologique des communautés chrétiennes. Comment nos communautés en France vont-elles être revitalisées par leur présence, leur énergie ?

# Inscrire le séjour des prêtres dans le mystère de l'Eglise comme apostolique. *"Nos communautés doivent se pénétrer de la réalité du Sanctus qu'elles chantent à la messe : Béni soit celui qui vient au nom de Seigneur"*

# Importance d'intégrer, de vivre ce mouvement de kénose dans la liturgie eucharistique, s'offrir avec le Christ, communier tous dans cette offrande, la présence du Ressuscité visite et réunit les cœurs de l'assemblée.

# Penser la présence des PVA en termes d'échanges de dons entre les Eglises. Il parle d'activer le 'sensus fidei', de proposer des journées de récollection aux paroisses qui vont accueillir un nouveau pasteur.

Philippe Vallin a aussi un point de son exposé intitulé :

*Des énigmes migratoires au mystère apostolique.* Les mouvements migratoires vont aller s'intensifiant, le métissage culturel est une réalité dynamique, va-t-il favoriser la communion des personnes ? On peut penser que l'Esprit de Pentecôte est à l'aise avec ce brassage des corps et des cultures.

#### Conclusion :

L'efficacité surnaturelle d'un prêtre fidei Donum ne se mesurera pas forcément de son bilan fonctionnel comme on peut l'attendre d'un employé, elle est d'un autre ordre, elle provient de la densité de sa vie théologique. L'unité ecclésiale est dans la réciprocité, le donner-recevoir (sans qu'il y ait sens unique un donner et un receveur), c'est à partir de là que se constituera la fraternité ecclésiale.

### **3/Une conférence intervention de Mgr KASSANGA, évêque de Mbuji-Mayi (RDC),**

Intervention faite à l'assemblée de Lourdes en novembre 2015. Elle donne le point de vue d'un évêque africain. Mgr Kassanga (RDC) met beaucoup l'accent sur l'échange entre Eglises signe de la catholicité de l'Eglise. Il pointe les conditions de la réussite, des attentes, des écueils. Il souhaite une préparation avant le départ et une autre pour préparer le retour.

### **4/ Préconisations : La charge épiscopale à l'égard des Prêtres venus d'ailleurs** (données à l'assemblée générale des évêques mars 2016)

Ces préconisations sont adressées aux évêques et concernent leur responsabilité épiscopale.

Je ne noterai que quelques points :

# La mise en place d'une cellule d'accueil dans chaque diocèse (proposition qui avait été faite par le service national M.U.)

# L'engagement personnel de l'évêque, l'importance de liens d'évêque à évêque (diocèse qui envoie, diocèse qui accueille).

# La responsabilité de l'évêque vis à vis des PVA, Mgr Lebrun parle de "*charisme de paternité*"

# L'importance du premier accueil, de la première année, de l'accompagnement, de la préparation au retour.

# Des points d'attention à mettre en œuvre :

- Convention entre les deux diocèses (de départ et d'accueil), convention concernant le prêtre FD.
- Réciprocité : visites réciproques des évêques, mise en place d'un partenariat.
- Aide économique au diocèse d'origine, à la paroisse, que ce soit prévu dans un cadre déterminé à l'avance.
- Place des Fidei Donum au sein du presbyterium.
- Préparation au retour (assez nouveau)

### **III/ Les Services Diocésains de la Mission Universelle et tout particulièrement les DDMU sont concernés. Pourquoi ?**

#### **Quelques propositions**

# Rappel : les situations sont très différentes selon la taille des diocèses, selon que les diocèses ont beaucoup ou peu de prêtres venus d'autres pays et selon les continents d'origine. Même si un polonais est bien différent d'un français, il est beaucoup plus proche géographiquement et culturellement qu'un indien ou un coréen.

UN DDMU est chargé de favoriser les échanges entre les communautés chrétiennes d'ici et d'ailleurs, se référer à Ad gentes n°38. Un DDMU ne peut donc se désintéresser de la présence de PVA sur son propre diocèse, il doit les faire participer à l'ouverture vers d'autres Eglises qu'il cherche à promouvoir. Est-ce qu'il y a au moins un PVA dans l'équipe diocésaine M.U ?

# UN DDMU a une responsabilité vis à vis des prêtres venus d'autres pays  
des chrétiens du diocèse : accueil

#### **1/ Responsabilité vis à vis des arrivants :**

La première préconisation du groupe de travail est de créer une cellule d'accueil diocésaine dans laquelle il doit y avoir un membre du service diocésain Mission Universelle. Je pense qu'en tant que DDMU vous aurez une vision plus large et serez moins tentés que d'autres de ne voir dans le PVA qu'un suppléant venu palier au manque de prêtres en France.

J'aurais envie d'ajouter, c'est un point de vue personnel, qu'il est souhaitable qu'il y ait au moins une femme dans cette cellule d'accueil. Je pense que nous sommes plus naturellement attentives aux petites choses du quotidien qui ont une grande importance dans le concret.

Si vous avez une expérience de l'ailleurs et beaucoup l'ont, vous serez davantage attentifs aux conditions de vie de ces prêtres. Certains diocèses confient un rôle de parrainage à des couples vivant en proximité géographique avec le nouvel arrivant.

Je pense aussi aux prêtres venus pour une mission d'été et qui sont quelquefois laissés seuls. S'assurer qu'il y a quelqu'un d'attentif à leur vie quotidienne, quelqu'un de bienveillant ouvert à la différence, attentif aux petites choses, le prêtre sait-il se servir de la cafetière compliquée mise à sa disposition ?

Attention aussi aux religieuses étrangères surtout lorsqu'il s'agit d'une première implantation de la congrégation en France ou de cas particuliers.

- Penser à faire connaître les réalités historiques et culturelles du diocèse, l'histoire missionnaire du diocèse...

## **2/ Une responsabilité vis à vis des communautés chrétiennes du diocèse**

Prendre conscience des défis que la présence des prêtres venus d'ailleurs lance à nos diocèses : Défi de la réciprocité, de l'échange, défi de l'inter-culturalité, comment faire pour que la catholicité de l'Eglise devienne une réalité visible ?

Comment aider les chrétiens à voir au delà d'une simple suppléance, il y a toute une information, formation à faire qui est, me semble t-il, du ressort du service M.U : favoriser la connaissance du pays et de l'Eglise du prêtre accueilli, aider à passer de la suppléance à l'échange et à la communion entre des Eglises sœurs.

Comment à travers les animations aider les communautés paroissiales à faire de la différence une richesse ? Cela demande du temps et se fait par osmose plutôt que par de grands discours. Il est de plus en plus difficile aujourd'hui de faire quelque animation, y a t-il possibilité de lancer des formations en lien avec le service de Formation permanente, le service des Migrants, sur l'interculturalité par exemple... Cela renouvellerait notre façon de penser, de faire Eglise.

Le SDMU peut aider les paroisses, les mouvements, groupes divers, à rendre grâce pour le prêtre qui nous est envoyé, penser au '*Béni Celui qui vient au nom du Seigneur*'. Cela ne va pas forcément de soi, (critique, il prêche trop longuement, on ne le comprend pas, rit trop fort...) cela suppose un maillage, une présence des membres du SDMU dans le tissu diocésain.

Y a t-il une information, formation pour les prêtres et les paroisses qui vont accueillir pour la première fois quelqu'un venu d'ailleurs, y a t-il un texte guide ? Comment les chrétiens d'ici vont-ils prendre en compte la culture et l'expérience pastorale du prêtre nouveau venu ?

Pour les prêtres venus en mission d'été, qui les prend en charge ? Conditions matérielles, mission définie, y a-t-il un contrat ? Etc...

Conclusion :

Etre d'abord nous-mêmes persuadés qu'au delà, des difficultés, dans les différences c'est l'Eglise qui se construit et devient de plus en plus 'communion d'Eglises'. Veiller sans surveiller, être les personnes du lien, favoriser les relations, les échanges pour que se donne à voir chez nous la réalité d'une Eglise vraiment catholique.

Colette Bence